

Déclaration des Performances
N° EPO/5.1/V1.11.2017

1 Code d'identification unique du produit type :

EPOGLASS 2.0

2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Colle réactive améliorée

4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Société CERMIX, rue de la belle croix, 62240 DESVRES

5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Niveau 3

7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le LGAI TECHNOLOGICAL CENTER S.A. a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 et a délivré le rapport d'essai

8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	E	EN 12004 : 2007 +A1 : 2012
Dégagement de substances dangereuses	Voir Fiche de Données de Sécurité	
Adhérence :		
Adhérence initiale par cisaillement	$\geq 2\text{N/mm}^2$	
Adhérence par cisaillement après immersion dans l'eau	$\geq 2\text{N/mm}^2$	
Adhérence par cisaillement après choc thermique	$\geq 2\text{N/mm}^2$	

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : M.SCHLOUPT

Fonction du représentant de la société : Directeur CERMIX



A DESVRES, le 10 novembre 2017



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: Epoglass 2.0 A

Date de révision: mercredi 17 mai 2017

1 RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

Epoglass 2.0 A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

/

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

CERMIX

Rue de la Belle Croix

62240 Desvres (France)

Tél: +33321101040 — Fax: +33321921982

E-mail: FDS_Cermix@desvres.com — Site web:

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+33(0)145 425 959

2 RUBRIQUE 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H412 Aquatic Chronic 3

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes:



Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

H315 Skin Irrit. 2:	Provoque une irritation cutanée.
H317 Skin Sens. 1:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Eye Irrit. 2:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Aquatic Chronic 3:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

Conseils de prudence:

P280:	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313:	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313:	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364:	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contient:

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) C13-15 Alkyl glycidyl ether

2.3 Autres dangers:

aucun

3 RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	5% - 15%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	25068-38-6 500-033-5 01-2119456619-26 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H411 Aquatic Chronic 2
C13-15 Alkyl glycidyl ether	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	68081-84-5 268-358-2 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H411 Aquatic Chronic 2

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section figure à la section 16.

4 RUBRIQUE 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Contact avec la peau: retirer les vêtements contaminés, rincer avec beaucoup d'eau puis consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec les yeux: rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact si cela est possible aisément) puis emmener chez un médecin.

Ingestion:	laisser rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements et emmener immédiatement à l'hôpital.
Inhalation:	faire asseoir en position droite, apporter de l'air frais, laisser se reposer et emmener immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau:	rougeur, douleur
Contact avec les yeux:	rougeur, douleur, mauvais aspect
Ingestion:	diarrhée, céphalée, crampes abdominales, somnolence, vomissements
Inhalation:	aucun

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

CO2, mousse, poudre, eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhalier les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13

7 RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/





8 RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs TLV sont connues

/

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:	aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Délai de rupture > 480'. Épaisseur 0,35 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
Protection des yeux:	garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autre protection:	vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.	

9 RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion:	/
Point d'ébullition/trajet d'ébullition:	220 °C — 199 °C
pH:	/
pH 1% dilué dans l'eau:	/
Pression de vapeur/20°C:	32 Pa
Densité de vapeur:	sans objet
Densité relative/20°C:	/
Aspect/20°C:	liquide
Point d'éclair:	/
Inflammabilité (solide, gaz):	sans objet
Température d'auto-inflammabilité:	435 °C
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	13,000 %
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	1,300 %
Propriétés explosives:	sans objet
Propriétés comburantes:	sans objet

Température de décomposition:	/
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	sans objet
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	sans objet
Viscosité dynamique, 20°C:	100 000 mPa.s
Viscosité cinématique, 40°C:	/
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):	2,000

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV):	0,79 %
Composé organique volatile (COV):	/

10 RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

acides, bases, oxydants, réducteurs

10.6 Produits de décomposition dangereux:

ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

H315 Skin Irrit. 2:	Provoque une irritation cutanée.
H317 Skin Sens. 1:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Eye Irrit. 2:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë calculée, ETA orale:	/
Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée:	/

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
C13-15 Alkyl glycidyl ether	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

12 RUBRIQUE 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	CL50 (Poisson): 3.6 mg/L (96h) CE50 (Daphnies): 1.1 mg/L (48h) CE50 (Algues): 9.1 mg/L (48h) CSEO (Algues): 2.4 mg/L (72h)
--	---

12.2 Persistance et dégradabilité:

Aucune information complémentaire disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune information complémentaire disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de pollution des eaux, WGK: 3
Solubilité dans l'eau: insoluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information complémentaire disponible

12.6 Autres effets néfastes:

Aucune information complémentaire disponible

13 RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans des égouts. L'élimination doit être assurée par des services agréés. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

ADR, IMDG, ICAO/IATA non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): non applicable

Numéro d'identification du danger: non applicable

14.4 Groupe d'emballage:

non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: non applicable

Indications supplémentaires: non applicable

15 RUBRIQUE 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de pollution des eaux, WGK: 3

Composé organique volatile (COV): 0,791 %

Composé organique volatile (COV): /

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: aucun

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible

16 RUBRIQUE 16: Autres informations:

Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF:	Facteur de bioconcentration
CAS:	Chemical Abstracts Service
CLP:	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
EINECS:	European Inventory of Existing Commercial chemical Substances
Nr.:	Numéro
PTB:	persistant, toxique et bioaccumulable
TLV:	Threshold Limit Value
VPVB:	substances très persistantes et très bioaccumulables
WGK:	Classe de pollution des eaux
WGK 1:	peu dangereux pour l'eau
WGK 2:	dangereux pour l'eau
WGK 3:	extrêmement dangereux pour l'eau

Signification des Phrases R et H utilisées dans la fiche de données de sécurité:

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée. **H317 Skin Sens. 1:** Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux. **H411 Aquatic Chronic 2:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme **H412 Aquatic Chronic 3:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

Motif de révision, modifications des éléments suivants:

sans objet

Numéro de référence SDS:

ECM-109432,01

Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: Epoglass 2.0 B

Date de révision: vendredi 23 juin 2017

1 RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

Epoglass 2.0 B

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

/

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

CERMIX

Rue de la Belle Croix

62240 Desvres (France)

Tél: +33321101040 — Fax: +33321921982

E-mail: FDS_Cermix@desvres.com — Site web:

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+33(0)145 425 959

2 RUBRIQUE 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

H314 Skin Corr. 1B H317 Skin Sens. 1 H411 Aquatic Chronic 2

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H314 Skin Corr. 1B:	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Skin Sens. 1:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Aquatic Chronic 2:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence:

P272:	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280:	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340:	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P333+P313:	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364:	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contient:

Acides gras, C18-unsatd., Dimères, produits de réaction avec polyéthylènepolyamines Trientine Isophoronediamine

2.3 Autres dangers:

aucun

3 RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

Acides gras, C18-unsatd., Dimères, produits de réaction avec polyéthylènepolyamines	15% - 30%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	68410-23-1 614-452-7 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H318 Eye Dam. 1 H411 Aquatic Chronic 2
Trientine	5% - 15%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	90640-67-8 292-588-2 01-2119487919-13 H312 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1B H317 Skin Sens. 1 H412 Aquatic Chronic 3
Isophoronediamine	5% - 15%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	2855-13-2 220-666-8 01-2119514687-32 H302+H312 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1B H317 Skin Sens. 1 H412 Aquatic Chronic 3
3,6,9-triazaundecaméthylènediamine	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	112-57-2 203-986-2 H302 Acute tox. 4 H312 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1B H317 Skin Sens. 1 H411 Aquatic Chronic 2

1,3 Cyclohexane diméthaneamine	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	2579-20-6 219-941-5 01-2119543741-41 H302 Acute tox. 4 H312 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1C H317 Skin Sens. 1 H412 Aquatic Chronic 3
Phénol styréné	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	61788-44-1 262-975-0 01-2119980970-27 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H411 Aquatic Chronic 2
acide salicylique	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	69-72-7 200-712-3 01-2119486984-17 H302 Acute tox. 4 H318 Eye Dam. 1
Polyamine cycloaliphatique modifiée [4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction avec des oligomères de 1- chloro-2,3-époxypropane, produits de réaction avec m-phénylènebis (méthylamine)]	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	113930-69-1 500-302-7 H314 Skin Corr. 1B H317 Skin Sens. 1 H411 Aquatic Chronic 2
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	90-72-2 202-013-9 01-2119560597-27 H314 Skin Corr. 1B H317 Skin Sens. 1 H412 Aquatic Chronic 3
Triméthylhexaméthylènediamine	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	25513-64-8 247-063-2 H302 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1A H317 Skin Sens. 1 H412 Aquatic Chronic 3
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl) éthylènediamine	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	1760-24-3 217-164-6 H317 Skin Sens. 1 H318 Eye Dam. 1
Dodécane-1-ol	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	112-53-8 203-982-0 01-2119485976-15 H319 Eye Irrit. 2 H400 Aquatic Acute 1 H411 Aquatic Chronic 2

m-phénylenebis(méthylamine)	< 5%	Numéro CAS: 1477-55-0 EINECS: 216-032-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480150-50 Classification CLP: H302 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1B H317 Skin Sens. 1 H332 Acute tox. 4 H412 Aquatic Chronic 3
Bis[(diméthylamino)méthyl]fenol	< 5%	Numéro CAS: 71074-89-0 EINECS: 275-162-0 Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP: H314 Skin Corr. 1B

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section figure à la section 16.

4 RUBRIQUE 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Contact avec la peau:	retirer les vêtements contaminés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital.
Contact avec les yeux:	rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact si cela est possible aisément) puis emmener chez un médecin.
Ingestion:	laisser rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements et emmener immédiatement à l'hôpital.
Inhalation:	faire asseoir en position droite, apporter de l'air frais, laisser se reposer et emmener immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau:	corrosif, rougeur, douleur, brûlures sévères
Contact avec les yeux:	corrosif, rougeur, mauvais aspect, douleur
Ingestion:	corrosif, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue, douleur brûlante dans la bouche et la gorge, l'oesophage et l'estomac
Inhalation:	céphalée, étourdissement, nausées, fatigue, inconscience

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

CO2, mousse, poudre, eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13

7 RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/




8 RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs TLV sont connues

/

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffisante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Délai de rupture > 480' Épaisseur 0,35 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
Protection des yeux:	garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	

Autre protection:

vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.



9 RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion:	/
Point d'ébullition/trajet d'ébullition:	211 °C — 272 °C
pH:	9,0
pH 1% dilué dans l'eau:	/
Pression de vapeur/20°C:	/
Densité de vapeur:	sans objet
Densité relative/20°C:	0,9900 kg/l
Aspect/20°C:	liquide
Point d'éclair:	/
Inflammabilité (solide, gaz):	sans objet
Température d'auto-inflammabilité:	/
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	/
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	/
Propriétés explosives:	sans objet
Propriétés comburantes:	sans objet
Température de décomposition:	/
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	sans objet
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	sans objet
Viscosité dynamique, 20°C:	150 mPa.s
Viscosité cinématique, 40°C:	152 mm²/s
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):	/

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV):	/
Composé organique volatile (COV):	47,520 g/l

10 RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

tenir éloigné des acides

10.6 Produits de décomposition dangereux:

ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

H314 Skin Corr. 1B: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité aiguë calculée, ETA orale: /

Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée: /

Acides gras, C18-unsatd., Dimères, produits de réaction avec polyéthylènepolyamines	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Trientine	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: 1,465 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Isophoronediamine	DL50 orale, rat: 1,030 mg/kg DL50 dermale, lapin: 1,100 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
3,6,9-triazaundecaméthylènediamine	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
1,3 Cyclohexane diméthaneamine	DL50 orale, rat: 700 mg/kg DL50 dermale, lapin: 1,700 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Phénol styrène	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
acide salicylique	DL50 orale, rat: 891 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Polyamine cycloaliphatique modifiée [4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction avec des oligomères de 1-chloro-2,3-époxypropane, produits de réaction avec m-phénylènebis (méthylamine)]	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Triméthylhexaméthylènediamine	DL50 orale, rat: 930 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Dodécane-1-ol	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
m-phénylenebis(méthylamine)	DL50 orale, rat: 980 mg/kg DL50 dermale, lapin: 3,100 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: 11 mg/l
Bis[(diméthylamino)méthyl]fenol	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

12 RUBRIQUE 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Trientine	CL50 (Poisson): 330 mg/L (96h) CE50 (Daphnies): 31,1 mg/L (48h) CSEO (Daphnies): 18 mg/L (48h) CE50 (Algues): 20 mg/L (72h) CSEO (Algues): < 2.5 mg/L (72h) CE50 (Microorganismes): 800 mg/L (30 min)
Isophoronediamine	CE50 (Algues): 12 mg/L (Scenedesmus)(72h)
1,3 Cyclohexane diméthaneamine	CL50 (Poisson): 130 mg/L (96h) CE50 (Daphnies): 65,4 mg/L (48h) CSEO (Daphnies): 43,9 mg/L (48h) CE50 (Algues): 56,7 mg/L (72h) CSEO (Algues): 13,7 mg/L (72h) CE50 (Microorganismes): > 1000 mg/L (3h)
Phénol styréné	CL50 (Poisson): 5.6 mg/L (4d) CSEO (Poisson): 1.9 mg/L (14d) CE50 (Daphnies): 1.44 - 4.6 mg/L (45h) CE50 (Algues): 1.5 mg/L (21d) CSEO (Algues): 115 - 200 µg/L (21d)
acide salicylique	CE50 (Daphnies): 870 mg/L (48h) CE50 (Algues): > 100 mg/L (72h)
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	CE50 (Algues): 84 mg/L (72h)

Triméthylhexaméthylènediamine	CL50 (Poisson): 174 mg/l (48h) CE50 (Daphnies): 31,5 mg/l (24h) CE50 (Algues): 29,5 mg/l (72h) CE50 (Microorganismes): 89 mg/l (17h)(pseudomonas putida)
Dodécane-1-ol	CL50 (Poisson): 1.01 mg/L (96h) CE50 (Daphnies): 0.765 mg/L (48h) CSEO (Daphnies): 0.316 mg/L (48h) CE50 (Algues): 0.33 mg/L (72h) CSEO (Algues): 0.085 mg/L (72h)
m-phénylenebis(méthylamine)	CL50 (Poisson): 87.6 mg/L (96h) CE50 (Daphnies): 87.6 mg/L (96h) CE50 (Algues): 20.3 mg/L (72h) CE50 (Microorganismes): > 1000 mg/L (30min)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Aucune information complémentaire disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune information complémentaire disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de pollution des eaux, WGK: 3
Solubilité dans l'eau: insoluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information complémentaire disponible

12.6 Autres effets néfastes:

Aucune information complémentaire disponible

13 RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans des égouts. L'élimination doit être assurée par des services agréés. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

2735

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

UN 2735 Amines liquides, corrosives, n.s.a., (mélange avec 1,3 Cyclohexane diméthaneamine; m-phénylenebis(méthylamine)), 8, II, (E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): 8
Numéro d'identification du danger: 80

14.4 Groupe d'emballage:

II

14.5 Dangers pour l'environnement:

dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Risque de brûlures. Risque pour l'environnement aquatique et les systèmes d'évacuation des eaux usées.

Indications supplémentaires: Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



15 RUBRIQUE 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de pollution des eaux, WGK: 3
Composé organique volatile (COV): /
Composé organique volatile (COV): 47,520 g/l
Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: Conservateurs (Salicylic Acid)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible

16 RUBRIQUE 16: Autres informations:

Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF: Facteur de bioconcentration
CAS: Chemical Abstracts Service
CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals
EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances
Nr.: Numéro
PTB: persistant, toxique et bioaccumulable
TLV: Threshold Limit Value

VPVB:	substances très persistantes et très bioaccumulables
WGK:	Classe de pollution des eaux
WGK 1:	peu dangereux pour l'eau
WGK 2:	dangereux pour l'eau
WGK 3:	extrêmement dangereux pour l'eau

Signification des Phrases R et H utilisées dans la fiche de données de sécurité:

H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion. **H302+H312 Acute tox. 4:** Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané. **H312 Acute tox. 4:** Nocif par contact cutané. **H314 Skin Corr. 1A:** Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. **H314 Skin Corr. 1B:** Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. **H314 Skin Corr. 1C:** Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. **H315 Skin Irrit. 2:** Provoque une irritation cutanée. **H317 Skin Sens. 1:** Peut provoquer une allergie cutanée. **H318 Eye Dam. 1:** Provoque de graves lésions des yeux. **H319 Eye Irrit. 2:** Provoque une sévère irritation des yeux. **H332 Acute tox. 4:** Nocif par inhalation. **H400 Aquatic Acute 1:** Très toxique pour les organismes aquatiques. **H411 Aquatic Chronic 2:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme **H412 Aquatic Chronic 3:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

Motif de révision, modifications des éléments suivants:

sans objet

Numéro de référence SDS:

ECM-109581,01

Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.